



DOSSIER DE CANDIDATURE PRIX NATIONAL SÉCURITÉ-SANTÉ AU TRAVAIL 2018

Le dossier de candidature est à envoyer **au plus tard jusqu'au 05.02.2018** à l'Association d'assurance accident (AAA) par e-mail prevention@secu.lu ou par téléchargement sur le site Internet www.visionzero.lu/prix-securite-sante.

Toutes les informations concernant le Prix national sécurité-santé 2018 sont disponibles sur le site Internet www.visionzero.lu/prix-securite-sante.

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez-vous adresser au Service Prévention de l'AAA par téléphone au +352 261915-2201 ou par e-mail à prevention@secu.lu.

Entreprise / Organisation

Nom :

Matricule employeur (*) :

Nombre de salariés dans l'entreprise (*) :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Site Internet :

(*) pour les organisations : le cas échéant, la case n'est pas à remplir

Personne de contact

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. :

Fax :

E-mail :



1. Brève présentation de l'entreprise respectivement de l'organisation et des activités (ou annexer un dépliant)

2. Description de la mesure ou du produit particulièrement innovant en matière de sécurité, de santé et /ou de bien-être au travail: nom du projet, description, origine, implication des salariés, phase de développement, phase de production et / ou mise en place.



- 3. Description des résultats obtenus et explications sur l'efficacité (gains/dépenses) de la nouvelle mesure ou du nouveau produit avec notamment des indications expliquant comment l'innovation a permis de réduire un risque ou d'améliorer la sécurité, la santé et / ou le bien-être au travail.**

- 4. Annexes et informations supplémentaires. N'hésitez pas à compléter le dossier de candidature par des documents, présentations, photos, dessins, vidéos ou échantillons. Veuillez s.v.p. énumérer les documents joints en annexe.**

Conditions d'admissibilité

Seules les entreprises ayant un matricule employeur auprès du Centre commun de la sécurité sociale (CCSS) respectivement les organisations exerçant leurs activités au Luxembourg peuvent participer au concours.



Jury et communication

Un jury désignera les lauréats. Les décisions du jury ne sont pas susceptibles de recours. L'existence d'éventuels droits de propriété industrielle voire de brevets est à indiquer dans le dossier de candidature. Les participants au concours marquent leur accord pour la publication de leur contribution. Par ailleurs, ils déclarent que les documents, présentations, photos, dessins, vidéos ou échantillons accompagnant les dossiers de candidature sont libres de droits de tiers et peuvent être utilisés aux fins de communication des organisateurs du prix national.

Signature

Date : _____ Lieu : _____

Nom (employeur ou son représentant) :

Fonction :

Signature :

CONTACT

Association d'assurance accident (AAA)
Service Prévention
125, route d'Esch | L-2976 Luxembourg
T +352 261915-2201 | F +352 401247
M prevention@secu.lu
www.visionzero.lu

PRIX DÉCERNÉ PAR LES 3 MINISTÈRES :



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Sécurité sociale



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'emploi et
de l'Économie sociale et solidaire

ORGANISATEURS DU PRIX NATIONAL SÉCURITÉ-SANTÉ AU TRAVAIL 2018 :



ASSOCIATION
D'ASSURANCE ACCIDENT



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEISES



INSTITUT NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES



INSPECTION
DU TRAVAIL
ET DES MINES



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Direction de la santé